

Rapport du Président

Préambule

Une année de travail pour la nouvelle équipe au sein de la Fédération suisse d'élevage du cheval de la race des Franches-Montagnes est évidemment révélatrice de réalités et de spécificités difficilement perceptibles de l'extérieur.

Dans le domaine de la culture, l'adage selon lequel "plus on enrichit sa culture, plus on prend conscience de son ignorance" est connu. Par analogie, plus on travaille intensément au sein de notre fédération, plus on découvre des tâches qu'il conviendrait d'exécuter, voire des champs d'action qui restent inexplorés. En d'autres termes, assumer la présidence de la FSM signifie au minimum une séance hebdomadaire, ainsi qu'un travail quotidien pour le traitement des affaires courantes.

Le volume de travail se révèle donc incommensurable; de plus, toute planification se trouve régulièrement chamboulée par des faits ou des thèmes d'actualité tels que l'affaire des fausses origines ou encore, plus récemment, la proposition de suppression du Haras national. Pour faire face à cette situation, nous disposons heureusement d'une petite équipe de professionnels pour le traitement des tâches ordinaires; dans les organes de la fédération en revanche, tels que la direction, le comité et les commissions, le système est basé sur une organisation de milice qui présente les avantages mais aussi les inconvénients qu'on connaît.

En résumé, le volume de travail est considérable, les ressources humaines et financières à disposition sont limitées. Il nous appartient dès lors de rechercher en permanence une efficacité optimale compte tenu de ces différents facteurs souvent antinomiques.

Dossiers réglés en 2009

Durant l'année écoulée, quelques dossiers ont été réglés en plus des activités ordinaires de la gérance. Il s'agit notamment de l'élaboration de propositions concernant les prestations attendues du Haras, ceci dans le cadre de la définition d'un nouveau mandat de prestations du HNS par l'Administration fédérale.

Le contrat liant notre fédération au HNS a également été révisé. La question du renouvellement des juges a fait l'objet d'une analyse approfondie; des propositions vous sont adressées pour assurer la continuité et le succès du travail des juges. De nouvelles secrétaires de concours ont été désignées, à savoir Mmes Barras et Frésard; la provenance régionale et un bilinguisme avéré ont constitué les deux critères déterminants dans ce choix. Enfin, pour le cinquantenaire de la "Sélection nationale des étalons" de Glovelier, des dispositions particulières ont été prises afin de donner à l'édition de 2010 de cette manifestation une dimension et un éclat particuliers.

Dossiers en traitement

Afin d'utiliser de manière optimale les ressources humaines à disposition, les règles de fonctionnement de la gérance ont été précisées. Notre objectif consiste à atteindre une efficacité maximale, d'offrir des prestations de qualité à la clientèle de la fédération et, enfin, d'entretenir un état d'esprit et un climat de travail au sein de tous les organes qui soient agréables pour tous. La recherche d'une solution d'intégration de la RRFB au sein de notre fédération ou plus globalement, le maintien de l'unité et de la cohésion de tous les éleveurs du cheval des Franches-Montagnes nous préoccupe au plus haut point. Des décisions devront d'ailleurs être prises à ce propos incessamment.

L'organisation de l'élevage du cheval des Franches-Montagnes en Allemagne retient également notre plus grande attention. Nous travaillons à la recherche d'une solution qui puisse être rationnelle, qui convienne aux éleveurs allemands et qui puisse également servir de modèle dans d'autres pays; il est très important que notre élevage puisse se développer à long terme en toute cohérence et cohésion dans les différents pays européens intéressés. A l'heure de la libéralisation des marchés agricoles, nous devons constater que les frais liés à l'exportation d'un cheval dans un pays voisin sont exorbitants. Pour les chevaux présentés et commercialisés au Salon du cheval à Paris l'automne dernier, les taxes et les frais de dédouanement se sont élevés à 2'000 francs environ par cheval. Il y a là un problème que nous entendons poser à l'Office fédéral de l'agriculture en vue de rechercher des solutions avec les ministères de l'agriculture des pays concernés.

Quelques dossiers d'actualité

La proposition de suppression du HNS nous a surpris au plus haut point puisque notre travail concernant son mandat futur et le nouveau contrat qui nous lie à cette institution était à peine achevé. Une place extrêmement importante sera évidemment réservée à cet objet dans notre programme d'activité 2010.

Durant cette année, deux autres points forts devraient être traités, à savoir la définition d'une stratégie d'action de la fédération pour le moyen et le long terme et, d'autre part, l'adaptation des statuts et règlements qui découlera des nouvelles options stratégiques. Dans la perspective de définir cette stratégie générale, une journée de réflexion a été organisée le 24 mars dernier. Les membres de la direction, du comité et de toutes les commissions y ont été associés. De manière synthétique, il en ressort que nos efforts devront être portés à moyen terme sur la publicité et le marketing, la formation des personnes, le maintien de l'unité de la fédération, la sauvegarde voire le renforcement du Haras national et, enfin, le maintien de l'équilibre financier dans les comptes de la FSFM. Cette stratégie générale fera sans doute l'objet d'une consultation, sous une forme à déterminer, de tous les syndicats membres de notre fédération durant l'année 2010.

Remerciements

Mes remerciements les plus sincères vont à toutes celles et ceux qui collaborent à la bonne marche de notre fédération et au succès de son activité. Ma gratitude va, en particulier, à toute l'équipe de la gérance, aux membres de la direction, du comité, des commissions et des groupements divers qui contribuent à promouvoir le cheval des Franches-Montagnes. J'adresse également des remerciements à tous les représentants des syndicats et des organisations d'élevage pour leur précieuse collaboration et aussi pour la confiance qu'ils nous témoignent en permanence.

Courtemelon, le 30.03.2010

Bernard Beuret
Président FSFM